

SESSION D'AUTOMNE (22-24 OCT. 2018)

Compte-rendu à l'attention des chercheurs et enseignants-chercheurs de la section 12

Préambule :

Cette session d'automne, troisième du mandat 2016-2021, a été principalement dédiée à l'examen des évaluations à mi-vague de chercheurs, à celui des dossiers de candidatures à diverses promotions (CRHC, DR1, DRCE1, DRCE2) ainsi qu'à l'étude des dossiers de candidats potentiels aux médailles de bronze et d'argent. La section a également initié la mise en place d'une feuille de route concernant le rapport de conjoncture qu'elle devra co-rédiger à mi-mandat. Enfin, lors de son intervention, Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC, a communiqué un certain nombre d'informations générales et d'éléments plus factuels (recrutement 2019 notamment), pour la plupart résumés ci-après.

La section attire votre attention sur son rôle qui consiste à émettre des avis scientifiques. Concernant les promotions et médailles, la section propose une liste de chercheurs (assortie d'un classement dans le cas des promotions seulement). Ces propositions font ensuite l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS.

1. Intervention de l'Institut de Chimie INC : Jacques MADDALUNO (directeur de l'INC), Erick DUFOURC (Directeur scientifique adjoint plus particulièrement en charge des sections 12 et 16), Bruno BUJOLI (chargé de missions section 12).

Quelques actualités du CNRS :

- *Nomination à la direction de l'information scientifique et technique*

Sylvie ROUSSET, vice-présidente recherche de l'université Paris Diderot, est nommée directrice de l'information scientifique et technique (DIST), à compter du 1^{er} novembre 2018. Pour rappel, les actions menées par la DIST du CNRS concernent le partage et la valorisation de l'Information Scientifique et Technique (IST). Elle agit dans le cadre de la mutualisation des connaissances et du libre accès à la production scientifique (pour plus d'informations: <http://www.cnrs.fr/dist/>).

- *Appel à Projets MOMENTUM*

L'appel à projets MOMENTUM, initié en 2017 a été reconduit en mai 2018 (<http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article1399>). La trentaine de candidats sélectionnés en première phase (soit environ 10% de l'ensemble des candidatures initiales) a été auditionnée mi-octobre et l'annonce de la quinzaine de lauréats est imminente. Il est à noter que 5 candidats parmi la trentaine de présélectionnés émargeaient en chimie.

- *L'année de la chimie : de l'école à l'université*

L'année scolaire 2018-2019 a été désignée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comme l'année de la chimie de l'école à l'université (<http://www.annedelachimie.fr/>). De l'école maternelle jusqu'aux formations post-baccalauréat des lycées (CPGE et STS) ainsi que dans les formations universitaires et les grandes écoles, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et scientifique est concerné. Dans ce contexte et compte-tenu du fait qu'en 2019, la France accueillera les olympiades internationales de la chimie (<https://icho2019.paris/>) et que seront également célébrés le centenaire de l'IUPAC (congrès à Paris <https://www.iupac2019.org/>) ainsi que les 150 ans du tableau périodique (<https://www.iypt2019.org/>), le CNRS lancera plusieurs actions. L'une des actions phares de l'INC consistera en l'organisation d'une série de conférences portant sur les avancées récentes en chimie et réalisées simultanément dans 25 villes, les 22 mars et 4 avril 2019. Ces deux journées sont plus particulièrement destinées aux enseignants du secondaire et visent à les accompagner dans la transmission de la chimie à leurs jeunes élèves.

- *Les 80 ans du CNRS en 2019*

En 2019, le CNRS fêtera ses 80 ans. Dans ce contexte, les initiatives entreprises pourront bénéficier du label créé pour la circonstance.

Concernant le budget du CNRS:

Le budget du CNRS n'était pas encore connu lors de notre session d'automne. Sous réserve d'un budget constant par rapport à l'an dernier, l'Institut souhaite poursuivre ses actions phares telles qu'Emergence@INC (deuxième phase de sélection en cours pour l'AAP2018, résultats prévus pour fin 2018), Convergence@INC ou encore ses divers soutiens *via* l'application DIALOG (co-financement d'équipements ou formulation des demandes financières (FEI) au niveau des Unités).

Sur l'ensemble du CNRS, les recrutements de 250 chercheurs et 310 ingénieurs et techniciens sont prévus pour l'an prochain (contre 300 chercheurs, 300 IT ces dernières années). L'INC disposerait de 31 postes de chercheurs contre 36 l'an dernier. 27 postes seront répartis entre les 6 sections de l'INC et les 4 restants seront dédiés, au titre de l'Interdisciplinarité (valeur que le CNRS souhaite promouvoir), aux commissions interdisciplinaires (CID) n°51 (Modélisation, et analyse des données et des systèmes biologiques : approches informatiques, mathématiques et physiques) et n°54 (Méthodes expérimentales, concepts et instrumentation en sciences de la matière et en ingénierie pour le vivant) ainsi qu'aux sections 20 (Biologie moléculaire et structurale, biochimie) et 28 (Pharmacologie-ingénierie et technologies pour la santé-imagerie biomédicale). Réciproquement, certaines sections de l'INC bénéficient de postes en provenance de l'Institut de Physique ou de l'Institut des Sciences Biologiques.

Parallèlement, une campagne de recrutements de 300 doctorants (200 en 2019 dont 18 à 20 pour l'INC et 100 en 2020) est lancée sur l'ensemble du CNRS (<http://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/plus-de-doctorants-pour-plus-dactions-strategiques>). Les actions transversales retenues et dans le cadre desquelles les doctorants seront recrutés incluent :

- l'interdisciplinarité : parmi les 120 recrutements prévus au titre de cet axe, 80 seront effectués dans le cadre de l'appel à projet PRIME qui sera lancé en 2019 à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du CNRS. Cet appel vise à promouvoir une action commune entre deux équipes rattachées à deux Instituts différents.

- le soutien aux actions transverses en appui à un besoin sociétal : les 40 recrutements prévus au sein de cet axe viseront à accompagner les programmes du CNRS en lien avec les questions de société, par exemple avec la perspective des JO de 2024. Les programmes transverses tels que le programme outremer, l'intelligence artificielle ou ceux définis dans l'appel à projets Momentum sont également concernés.

- le soutien aux actions internationales : les 40 contrats doctoraux prévus au titre de cette action seront établis en coordination avec les programmes de recherche des UMI (Unités Mixtes Internationales), des UMIFRE (Unités Mixtes des Instituts Français de Recherche à l'Étranger) voire de certains LIA (Laboratoires Internationaux Associés).

Concernant les promotions :

La répartition des promotions à l'échelle du CNRS et de ses divers Instituts n'étant pas finalisée lors de la session d'automne, l'INC n'a pas communiqué le nombre de promotions CRHC, DR1, DRCE1 et DRCE2 pour cette année. La section a travaillé sur la base des nombres de promus l'an passé pour la 12 (5 CRHC, 3 DR1, 1 DRCE1 et 1 DRCE2 ; voir propositions au 2).

Concernant les médailles :

L'INC rappelle que la **médaille de bronze**, au nombre de une par an et par section, récompense le premier travail d'un chercheur qui fait de lui un spécialiste de talent dans son domaine. Cette récompense représente un encouragement du CNRS à poursuivre des recherches bien engagées et déjà fécondes. La section est encouragée à proposer une femme et un homme.

La **médaille d'argent** distingue un chercheur ou enseignant-chercheur plus expérimenté, pour l'originalité, la qualité et l'importance de ses travaux reconnus sur le plan national et international. Là encore, la section est incitée à proposer une femme et un homme. La médaille d'argent sera *in fine* attribuée sur un arbitrage de l'INC, après examen de l'ensemble des propositions des six sections.

Concernant les concours 2019:

Pour 2019, sont prévus en section 12, les recrutements de :

- **quatre** chargés de recherche classe "classe normale" CRCN (dont un coloriage qui sera publié dans l'arrêté officiel d'ouverture des concours début décembre).
- **cinq** directeurs de recherche 2^{ème} classe.

2. Règles de fonctionnement de la section 12 et actions en cours.

Concernant l'audition aux concours de directeur de recherche :

La direction du CNRS interroge annuellement les sections sur leur intention d'auditionner ou non les candidats aux concours de directeur de recherche. La section 12 a choisi de procéder, en session plénière, aux auditions des candidats au concours de recrutement DR2 pour la campagne 2019.

Concernant l'examen des PEDR (prime d'encadrement doctoral et de recherche) :

Chaque année, la direction du CNRS laisse le choix aux sections d'examiner ou non les demandes de PEDR. En cas de refus de la part de la section, les dossiers des chercheurs font l'objet d'un examen par un comité d'experts constitué à cet effet. Compte tenu de la connaissance qu'elle a de ses chercheurs et des compétences scientifiques dont elle dispose pour étudier les dossiers, la section 12 a décidé d'examiner les demandes de PEDR que vous pourriez être amenés à déposer en 2019.

Pour information, en 2018, 641 PEDR ont été attribuées sur l'ensemble du CNRS dont 57 pour l'INC et 8 pour la section 12.

Concernant l'action Convergence@INC

Pour rappel, cette action initiée par l'INC en juin 2018 concerne des thématiques dont l'INC souhaite relancer la dynamique au sein de chacune des six sections. Pour la section 12, la "synthèse chimique de molécules complexes" avait été ciblée et quatre membres de la section, Stéphane Quideau, Jacques Lebreton, Gilles Dujardin et Vincent Coeffard, se sont portés volontaires pour coordonner cette action. Ils ont depuis lors communiqué et sollicité le retour de l'ensemble des collègues de la section concernés par le domaine de la synthèse totale. Une première réunion d'une trentaine de représentants des laboratoires académiques et trois industriels se déroulera à Nantes les 14 et 15 janvier 2019. Cette première rencontre devrait permettre de dresser un état des lieux de la thématique et de proposer des actions concrètes visant à en réamorcer la dynamique.

Concernant le rapport de conjoncture

Il est demandé à chaque section du Comité National de contribuer à la rédaction du rapport de conjoncture à mi-mandat. Ce rapport vise à présenter de manière concise un état des lieux scientifique pour chaque section, à en identifier notamment les secteurs sous-explorés ou au contraire ceux qui font l'objet d'une activité inventive intense au fil de la mandature. Ces éléments pourront alimenter les réflexions des conseils scientifiques d'Instituts qui rédigeront ultérieurement un rapport de prospective. Selon les souhaits d'Antoine Petit, président du CNRS, il est attendu que le rapport de conjoncture soit lisible à la fois par des scientifiques et des politiques. La section a initié la mise en place d'une feuille de route pour mener à bien la rédaction de cette contribution au rapport.

3. Evaluations, promotions et expertises abordées au cours de la session d'automne.

● **Evaluations des chercheurs.**

La section a examiné 41 évaluations à mi-vague qui ont donné lieu à 39 avis favorables et 2 avis différés.

● **Promotions.**

Promotions CRHC :

Il s'agissait de la deuxième campagne de promotion. Le nombre de candidats a fortement chuté par rapport à la précédente campagne.

Sur les treize dossiers présentés et discutés en session, **cinq** ont été retenus et le classement suivant proposé à l'INC :

- 1- Mohammed AHMAR
- 2- Philippe GEOFFROY
- 3- Nuno MONTEIRO
- 4- Corinne BACQUE
- 5- Hélène PELLISSIER

La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

Promotions DRI :

Le nombre de candidatures a fortement augmenté par rapport à la campagne 2017. Sur les quatorze dossiers présentés et discutés en session, **quatre** ont été retenus et le classement suivant proposé à l'INC :

- 1- Thierry BILLARD
- 2- Corinne GOSMINI
- 3- Gilles ULRICH
- 4- Philippe DAUBAN

La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

Promotions DRCE1 :

Sur les trois dossiers présentés et discutés en session restreinte aux cadres A, celui de Marc TAILLEFER a été retenu pour proposition à l'INC. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

Promotions DRCE2 :

Le dossier de Christian ROLANDO, seul candidat à cette promotion, a été discuté en session restreinte aux cadres A et sera proposé à l'INC. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

• Propositions pour les médailles.

Médaille de bronze:

Onze chercheurs ont été remarqués par la section sur la base des critères évoqués précédemment. Après discussion et vote, Clément CABANETOS et Joanna WENCEL-DELORD ont été proposés pour la médaille de bronze. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS.

Médaille d'argent :

Douze chercheurs et enseignants-chercheurs ont été présentés à la discussion. A l'issue des échanges et d'un vote, Géraldine MASSON et Jean-François NIERENGARTEN ont été proposés. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS, sur la base des propositions étayées des six sections de l'INC.

• Titularisations.

Cinq demandes de titularisation ont reçu des avis favorables.

• Confirmation d'affectations des lauréats CR (campagne 2018).

Six confirmations d'affectation ont fait l'objet d'avis favorables et un directeur de recherches a été désigné pour chacun d'eux.

• Confirmation d'affectations des lauréats DR (campagne 2018).

Cinq confirmations d'affectation ont donné lieu à des avis favorables.

• Changement d'affectation

La demande de changement d'affectation a donné lieu à un avis favorable. La section rappelle qu'en cas de demande de changement d'affectation, le chercheur est invité à se rapprocher en premier lieu de sa délégation régionale.

• Expertises diverses.

La section a examiné divers autres dossiers au cours de cette session et émis des avis après discussion. Les résultats sont résumés ci-dessous :

Changements de directions d'unités : les nominations des directeurs(rices) et/ou directeurs(rices) adjoint(e)s suivants ont recueilli trois avis très favorables de la part de la section :

- Christian ROLANDO en qualité de directeur de l'USR 3290.
- Philippe BARTHELEMY et de Fabien DARFEUILLE, respectivement en qualité de directeur et directeur adjoint de l'UMR 5320.
- Michel GRISEL et Annie-Claude GAUMONT, respectivement en qualité de directeur et directrice adjointe de la FR 3038.

Evaluations d'écoles thématiques : les examens de cinq écoles thématiques ont donné lieu à quatre avis très favorables et à un avis favorable. Liste des écoles thématiques par ordre alphabétique : CATALYSE (resp. scientifique : Montserrat GOMEZ), CRISTALLOGRAPHIE (resp. scientifique : Enrique ESPINOSA), FFF (resp. scientifique : Frédéric VIOLLEAU), MeMoMRM (resp. scientifique : Sylvie CHOUA), PROCEDES DURABLES (resp. scientifique : Patrick COGNET).

Création de GDR : la section a émis trois avis très favorables sur les trois GDR examinés : BioCAT-Sup (directeur : Rénal BACKOV, directrices adjointes : Yasmina MEKMOUCHE et Isabelle CHEVALOT), MAPYRO (directeur : Bernard BOITREL, directeur adjoint : Claude GROS), SF (directeur : Julien LEGROS, directeur adjoint : Maël PENHOAT).

Renouvellement de GDR : le renouvellement du GDR3713 (directeur : Jérôme GOLEBIOWSKI, directrice adjointe : Nathalie MANDAIRON) a reçu un avis très favorable de la part de la section.

La section 12, le 30 octobre 2018.